

Communiqué de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Une diffusion des données sur [insee.fr](https://www.insee.fr/fr/statistiques/5348638) le 29 juillet 2021 (cf. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5348638>), nous permet de dresser un bilan du nombre des naissances sur les 6 premiers mois de 2021 en Bourgogne-Franche-Comté alors que la crise sanitaire liée à la Covid-19 dure depuis plus d'un an.

Un rebond des naissances en mars et avril 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, neuf mois après la fin de la première vague de Covid-19

Rédigé le 2 août 2021 par Jean-Noël Maisonneuve.

En Bourgogne-Franche-Comté, on dénombre 12 069 *naissances domiciliées* au cours du 1^{er} semestre 2021, soit 535 naissances de moins qu'à la même époque en 2020. Cela représente une baisse de 4,2 %.

Ce fléchissement des naissances est un peu plus marqué qu'en moyenne en France, - 3,7 %. La région fut une des plus fortement touchées par la première vague de Covid-19 avec l'Île-de-France, le Grand Est et les Hauts-de-France.

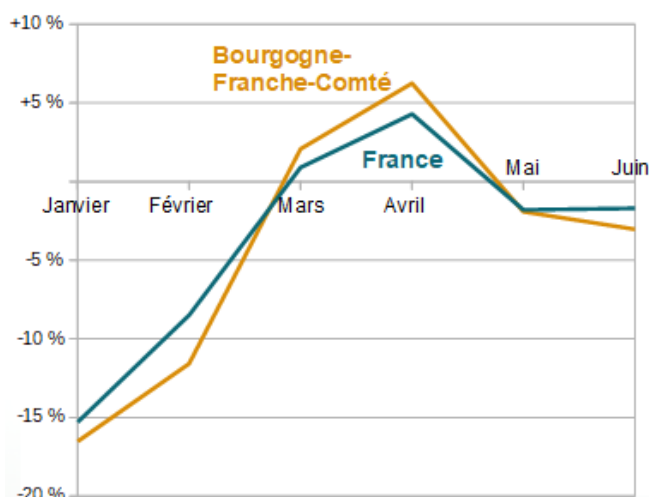
En janvier et février 2021, des naissances beaucoup moins nombreuses qu'habituellement

Le déficit de naissances est important au tout début de l'année 2021.

Celles survenues en janvier et février en Bourgogne-Franche-Comté sont en retrait de, respectivement, 17 et 12 % par rapport à 2020. Elles correspondent aux conceptions d'avril et mai 2020 qui ont été bien moins nombreuses qu'habituellement puisqu'il s'agissait de la période du premier confinement de la pandémie de la Covid-19.

Face une crise sanitaire à l'avenir incertain, des couples ont probablement annulé voire reporté leur projet de parentalité. D'ailleurs, la confiance des ménages français envers la situation économique s'est alors fortement repliée.

Évolution du nombre de naissances en 2021 par rapport à 2020 (en %)



Source : Insee, Statistiques de l'état civil.

Nous contacter :

Katy Lequin
Chargée de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.11 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Communiqué de presse Bourgogne-Franche-Comté
www.insee.fr

Une reprise des naissances en mars et avril 2021

En Bourgogne-Franche-Comté, les mois de mars et avril 2021 se caractérisent par une reprise des naissances, et probablement donc une concrétisation des grossesses qui avaient été reportées. Les naissances augmentent en mars de 2,1 % par rapport à 2020. Celles d'avril bondissent de 6,3 %. Les conceptions ont donc été nombreuses, neuf mois plus tôt, en juin et juillet 2020, c'est-à-dire pendant la période de déconfinement progressif et la fin de la première vague de l'épidémie de la Covid-19.

Ce retour à une vie plus normale à l'été 2020 est également perceptible au niveau économique : les Bourguignons-Francis-Comtois consomment davantage, concrétisent notamment des achats qu'ils avaient reportés avec le premier confinement. Le montant des transactions en carte bancaire (achats internet exclus) qui étaient, au début d'avril 2020, 60 % en dessous de son niveau de 2019 est, en juillet 2020, 10 % au-dessus. Elles sont également portées par l'essor du « sans contact », qui permet de régler des achats tout en limitant le risque d'une transmission virale. Néanmoins, la confiance des ménages français en l'avenir économique se redresse finalement peu à cette date.

À la fin de l'été 2020, la situation sanitaire se dégrade à nouveau. Neuf mois plus tard, en Bourgogne-Franche-Comté, les mois de mai et juin 2021 comptent, respectivement 1,9 % et 3,0 % de naissances de moins que l'année d'avant.

Le déficit des naissances est élevé dans l'Yonne, le Territoire de Belfort et la Côte-d'Or

Au 1^{er} semestre 2021, les naissances sont en fort retrait dans l'Yonne, - 8,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2020. Viennent ensuite le Territoire de Belfort, - 6,3 %, et la Côte-d'Or, - 6,1 %.

Durant cette période, la Côte-d'Or n'a connu aucun mois de reprise des naissances. Le nombre mensuel de naissances est souvent inférieur au niveau de l'an passé, ou au mieux tout juste comparable. Dans le Territoire de Belfort, la reprise des naissances en avril, + 11 % par rapport à 2020, et en juin, + 5 %, ne compense pas le déficit des naissances des autres mois.

Trois autres départements de la région connaissent un déficit de naissances mais moins marqué. Le Jura compte 4,4 % de naissances en moins par rapport au 1^{er} semestre 2020. Viennent ensuite le Doubs, - 3,5 %, et la Saône-et-Loire, - 2,1 %. Dans le Jura et la Saône-et-Loire, la forte baisse des deux premiers mois de l'année, respectivement - 25 % et - 17 %, est en partie rattrapée par une hausse marquée des naissances entre mars et mai, respectivement + 13 % et + 7 %.

Les deux autres départements de la région comptent, au 1^{er} semestre 2021, pratiquement le même nombre de naissances qu'en 2020. La Haute-Saône et surtout la Nièvre sont à peine en dessous, respectivement - 1,1 et - 0,1 %. Dans ces départements, le déficit de naissances du début d'année fut plus modéré, et la reprise fut forte en avril en Haute-Saône, + 15 %, et en mai dans la Nièvre, + 14 %.

Lieu de domicile de la mère	Evolution du nombre de naissances en 2021 comparée à 2020 (en %)						
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	1 ^{er} semestre
Côte-d'Or	- 1,7	- 20,6	+ 0,0	- 4,5	- 4,6	- 5,7	- 6,1
Doubs	- 16,7	- 8,0	- 3,4	+ 12,9	- 2,6	- 2,2	- 3,5
Jura	- 25,1	- 25,0	+ 16,1	+ 9,6	+ 14,5	- 9,3	- 4,4
Nièvre	- 5,9	- 7,8	- 0,8	+ 5,9	+ 14,0	- 5,6	- 0,1
Haute-Saône	- 12,1	- 6,2	- 0,6	+ 14,8	- 0,6	+ 0,0	- 1,1
Saône-et-Loire	- 28,5	- 3,9	+ 13,1	+ 8,6	- 0,7	+ 3,3	- 2,1
Yonne	- 17,0	- 13,4	- 1,5	+ 0,4	- 10,6	- 9,1	- 8,7
Territoire de Belfort	- 26,4	+ 0,0	- 7,8	+ 11,2	- 14,4	+ 5,3	- 6,3
Bourgogne-Franche-Comté	- 16,5	- 11,6	+ 2,1	+ 6,3	- 1,9	- 3,0	- 4,2
France	- 15,3	- 8,5	+ 0,9	+ 4,3	- 1,8	- 1,7	- 3,7

Source : Insee, Statistiques de l'état civil.

Lieu de domicile de la mère	Evolution du nombre de naissances en 2021 comparée à 2020 (en nombre)						
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	1 ^{er} semestre
Côte-d'Or	- 7	- 84	+ 0	- 20	- 20	- 24	- 155
Doubs	- 84	- 34	- 16	+ 59	- 12	- 10	- 97
Jura	- 52	- 46	+ 27	+ 17	+ 24	- 18	- 48
Nièvre	- 8	- 9	- 1	+ 7	+ 17	- 7	- 1
Haute-Saône	- 20	- 9	- 1	+ 21	- 1	+ 0	- 10
Saône-et-Loire	- 122	- 13	+ 46	+ 31	- 3	+ 13	- 48
Yonne	- 43	- 34	- 4	+ 1	- 29	- 25	- 134
Territoire de Belfort	- 34	+ 0	- 8	+ 11	- 17	+ 6	- 42
Bourgogne-Franche-Comté	- 370	- 229	+ 43	+ 127	- 41	- 65	- 535
France	- 8 244	- 4 426	+ 545	+ 2 589	- 1 091	- 1 005	- 11 632

Source : Insee, Statistiques de l'état civil.

Méthode, source et définition

Les statistiques annuelles concernant les **naissances** sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil, établis par les maires, au moment et dans la commune où elles ont lieu. Les **naissances domiciliées** sont recensées au lieu du domicile de la mère.



Les prochaines mises à jour du nombre de naissances mensuelles par l'Insee, permettront de suivre les tendances des prochains mois, et d'analyser les éventuels impacts des deuxième et troisième vagues de Covid-19 sur le nombre de naissances.

L'Insee diffusera dorénavant à la fin de chaque mois une estimation des naissances du mois M-1 et révisera les estimations des mois M-2 et M-3. Les données 2020 ne seront pas révisées chaque mois, seules les données les plus récentes en glissement sur 3 mois seront révisées.